

Mise à jour du CRAC

L'automne dernier, le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a tenu des ateliers en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse afin :

1. de présenter et d'analyser la *Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada* publiée en août 2012 et affichée sur le site du CRAC;
2. d'examiner les progrès réalisés à ce jour par la grappe actuelle de la science avicole cofinancée par l'industrie, les gouvernements provinciaux et le programme *Cultivons l'avenir* d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada;
3. d'examiner les éléments potentiels et trouver les partenaires éventuels d'une nouvelle grappe avicole sous l'égide du programme *Agri-innovations* d'AAC devant être lancé le 1^{er} avril 2013.

Les ateliers s'inscrivaient dans les activités de vulgarisation afin de promouvoir la discussion entre les intervenants de la recherche avicole et ceux qui tirent avantage des découvertes, dont les producteurs, les fournisseurs d'intrants, les transformateurs et le consommateur. Les ateliers ont attiré plus de 100 participants, entre autres, des chercheurs du gouvernement et des universités, des représentants gouvernementaux et des intervenants de l'industrie. À ces ateliers, on a relevé la vaste gamme d'expertise des participants ainsi que les priorités de recherche avicole des organismes ayant participé à ces activités.

Commentaires sur la constitution de la grappe

Le programme visait principalement à mettre à contribution les différents experts et représentants et d'obtenir leurs avis sur la façon de tirer profit de la recherche réalisée à ce jour par la grappe de science avicole et l'industrie afin de maintenir les activités de recherche du Canada. Ces initiatives comprendront la grappe *Agri-innovations* et les recherches en cours appuyées par différentes sources de financement. Les discussions ont surtout porté sur la structure et le contenu éventuels d'une nouvelle demande de grappe de science avicole qui sera présentée à AAC en 2013 dans le cadre du programme *Agri-innovations*.

On a demandé aux participants **ce qu'ils aimaient** de l'approche préconisée par le CRAC pour l'élaboration d'une demande relative à la grappe. On a dégagé plusieurs thèmes des réponses.

- **Approche diversifiée et équilibrée** : plusieurs participants aimaient le fait que la grappe englobe une vaste gamme de disciplines scientifiques et que le CRAC a l'intention d'équilibrer les fonds entre la recherche menée par la grappe et celle issue de projets.
- **Besoins de l'industrie pris en compte** : les participants ont reconnu que le concept de la grappe potentielle s'inscrit dans les domaines prioritaires de recherche identifiés par l'industrie et les résultats cibles décrits dans la Stratégie nationale de recherche.
- **Collaboration** : les participants ont apprécié les efforts accomplis afin d'obtenir les commentaires des groupes de recherche au pays et de les encourager à collaborer pour s'attaquer aux enjeux de la recherche.
- **Vision à long terme** : la plupart des participants ont apprécié la durée d'existence de la grappe, soit cinq ans. Ils ont félicité le CRAC pour sa vision au-delà de la grappe afin de promouvoir un financement soutenu pour la recherche avicole en général.
- **Catégorisation des thèmes** : les participants étaient d'accord avec la subdivision de la grappe en trois grands thèmes dans lesquels les activités de recherche spécifiques pourraient être réparties.

Les **suggestions des participants en vue d'améliorer** la grappe potentielle ont également été réparties dans divers thèmes.

- **Collaboration internationale** - on devrait en tenir compte dans la cadre de la grappe, s'il y a lieu.
- **Recherche et collaboration multidisciplinaire** - on devrait la promouvoir.
- **Approches stratégiques** - on devrait les adopter pour maximiser l'impact potentiel des programmes de recherche
- **Communication améliorée** - au sein du monde de la recherche.
- **Maintien de la souplesse** - dans les plans de travail afin que les obstacles imprévus soient surmontés et que la recherche atteigne ses buts.
- **Prise en compte des besoins de tous les produits de l'industrie** au moment de mettre au point des programmes de recherche.
- **Sources stables de financement** pour promouvoir la réussite à long terme des programmes de recherche avicole.

Les participants ont également mis de l'avant des **idées particulières pour la recherche** qui pourraient être incorporées à la grappe.

Prochaines étapes

Au moment de préparer la demande, le CRAC a tenu compte de tous les précieux commentaires qu'il a reçus durant et après les ateliers. Il a mis sur pied un sous-comité représentant chaque organisme avicole national qui a cerné les propositions présentant un intérêt particulier à l'industrie. Le Comité consultatif scientifique du CRAC a examiné les propositions afin d'en garantir le mérite scientifique. Plusieurs de ces projets de recherche sont incorporés à la demande de grappe qui sera présentée à la fin de mars à AAC.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les activités du CRAC, dont celles-ci, veuillez communiquer avec le Conseil de recherches avicoles du Canada, 350, rue Sparks, bureau 1007, Ottawa (Ontario) K1R 7S8, téléphone : (613) 566-5916, télécopieur : (613) 241-5999, courriel : info@cp-rc.ca ou visitez notre site à www.cp-rc.ca.

Le CRAC est composé des membres suivants : Les Producteurs de poulet du Canada, Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, Les Éleveurs de dindon du Canada et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. La mission du CRAC est de combler les besoins de ses membres grâce à un leadership dynamique et à la mise en œuvre de programmes de recherche au Canada qui peuvent parfois porter sur des questions sociétales.